



Déchetterie communale de
La Seyne-sur-Mer
Avenue Saint-Exupéry
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 06 92 40
Fax. 04 94 06 93 06
Courriel. proprete@la-seyne.fr



**Comment obtenir votre carte nominative informatisée
d'accès à la déchetterie communale**

1/Retirer un dossier de demande :

- Après de l'accueil du Service Propreté

Quartier Peyron
Avenue Saint-Exupéry
83500 La Seyne-sur-Mer

- En téléchargeant le dossier de demande de carte nominative d'accès

2/Remettre le dossier de demande :

- En personne à l'accueil du Service Propreté
- Par courrier, courriel ou fax

Particuliers

> Si vous déposez votre demande en personne au service Propreté :

Présenter un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et la Carte Nationale d'Identité.

> Si vous adressez votre demande par courrier, courriel ou fax :

Joindre une photocopie du justificatif de domicile (moins de 3 mois) et une photocopie de la Carte Nationale d'Identité.

Professionnels

> Si vous déposez votre demande en personne au service Propreté :

Présenter une photocopie d'un extrait K-Bis (moins de 3 mois) et la Carte Nationale d'Identité.

> Si vous adressez votre demande par courrier, courriel ou fax :

Joindre une photocopie d'un extrait K-Bis (moins de 3 mois) et une photocopie de la Carte Nationale d'Identité.

**Le dossier doit être correctement renseigné, signé et annexé
des pièces justificatives demandées.**

Tout dossier incomplet et/ou illisible ne sera pas traité

3/Récupérer votre carte nominative d'accès à la déchetterie :

- En personne à l'accueil du Service Propreté. Carte remise contre signature.
- Délais d'obtention : trois semaines environ.

**Retrait et dépôt du dossier – Retrait de la carte
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Fermé le mercredi**

Merci de noter qu'aucune carte ne sera adressée par retour de courrier.